

GOAL Haïti/Coopération Suisse Projet « Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture à Sud, Haïti »

SELECTION D'ORGANISATION COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB) POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROJET

« Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture dans le département du Sud, Haïti »



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

AMI

TITRE DU PROJET	Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à apiculture à Sud, Haïti
PARTENAIRE DE MISE EN OEUVRE	GOAL
BAILLEUR	Coopération Suisse
ZONES D'INTERVENTION	Saint Jean du Sud(1 ^{ère} section Tapion et 3 ^{ième} section Trichet) et Torbeck (1 ^{ère} section Boury et 2 ^{ième} Bereau)
DATE DE DEBUT DU PROJET :	01 juillet 2026
NOMBRE DE OCB CIBLES (60 Membres)	9 OCB - 4 sur Tobeck (25 membres en raison de 6 en moyenne) - 5 sur Saint Jean du sud (35 membres en raison de 7 en moyenne)
DATE DE FIN DU PROJET :	30 juin 2027

GOAL Haïti/Coopération Suisse Projet « Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture à Sud, Haïti »

SELECTION D'ORGANISATION COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB) POUR LA MISE EN
OEUVRE DU PROJET

« Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture dans le département du
Sud, Haïti »

Tables des matières

1. A propos de GOAL	3
2. Objectif de l'appel à manifestation d'intérêt	3
2.1. Critères d'éligibilité	3
3. Méthodologie de sélection des OCB	4
4. Information sur le projet.....	Error! Bookmark not defined.
4.1. Responsabilité des parties.....	4
4.1.1. Responsabilités spécifiques de l'OCB.....	4
4.1.2. Responsabilités de GOAL Haïti.....	5
4.2. Documents constituant le dossier de l'OCB.....	8
4.3. Calendrier	8
4.4. Lieu et canal de soumission des dossiers	9

GOAL Haïti/Coopération Suisse Projet « Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture à Sud, Haïti »

SELECTION D'ORGANISATION COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB) POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROJET

« Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture dans le département du Sud, Haïti »

1. A propos de GOAL

GOAL est une organisation humanitaire internationale présente en Haïti depuis 2010. Elle travaille avec les communautés vulnérables afin de renforcer leur résilience face aux crises et d'améliorer durablement leurs conditions de vie. Les interventions de GOAL couvrent notamment la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les moyens de subsistance, l'eau, l'assainissement, l'hygiène, la santé communautaire et la réduction des risques de catastrophes.

2. Objectif de l'appel à manifestation d'intérêt

Le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) vise à identifier et sélectionner neuf (9) Organisations Communautaires de Base (OCB) légalement reconnues dans les communes de Saint Jean du Sud et de Torbeck afin de soutenir la mise en œuvre du projet « Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture dans le Sud d'Haïti ».

Les OCB sélectionnés participeront à la mobilisation communautaire, à l'identification des bénéficiaires, à l'accompagnement des activités du projet et au renforcement des capacités des ménages ciblés dans le domaine de l'apiculture moderne et des moyens de subsistance résilients.

2.1. Critères d'éligibilité

- L'OCB doit avoir l'acte de reconnaissance légale du ministère des Affaires Sociales ou de la mairie à jour;
- L'OCB doit avoir un compte bancaire dans une banque commerciale ou une institution de micro finance;
- L'OCB doit avoir un niveau d'influence et de légitimité dans la communauté;
- L'organisation doit démontrer sa capacité dans la réalisation des activités agricole, pêche, apicoles, livelihood et gestion des activités génératrices de revenus;
- L'OCB doit avoir son siège social dans la zone d'exécution du projet;

GOAL Haïti/Coopération Suisse Projet « Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture à Sud, Haïti »

SELECTION D'ORGANISATION COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB) POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROJET

« Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture dans le département du Sud, Haïti »

- L'organisation doit avoir un comité de gestion dont trois membres au moins doivent habiter dans la zone d'exécution du projet et ces trois membres doivent être désignés par le comité pour exécuter les activités en lien avec le projet de GOAL;
- L'OCB doit disposer d'une liste de membres à jours ;
- Être active depuis au moins deux (2) ans ;
- Avoir démontré une expérience de mobilisation communautaire ;
- Accepter les politiques de sauvegarde, de prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) et de lutte contre la fraude de GOAL ;
- Ne pas être impliquée dans des activités politiques partisans ;
- Disposer d'une gouvernance fonctionnelle.

3. Méthodologie de sélection des OCB

- Publication de l'AMI et des réceptions des dossiers
- Processus d'ouverture des plis pour l'analyse des dossiers
- Les dossiers reçus seront analysés par un comité de sélection de GOAL à l'aide d'une grille d'évaluation standardisée fondée sur les critères d'éligibilité et de capacité organisationnelle.
- Utilisation d'une grille avec des critères et des scores pour l'analyse et sélection finale des OCB
- Pré-sélection et sélection finale des OCB
- Signature d'un procès-verbal par les membres du comité de sélection;
- Adresser une correspondance aux OCB sélectionnées pour leur informer de leur sélection
- Réaliser une rencontre de mise au point avec les OCBs sélectionnées
- Évaluation des OCB
- Signature de l'accord de Partenariat entre GOAL et l'OCB

4. Responsabilité des parties

4.1. Responsabilités spécifiques des OCBs

GOAL Haïti/Coopération Suisse Projet « Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture à Sud, Haïti »

SELECTION D'ORGANISATION COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB) POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROJET

« Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture dans le département du Sud, Haïti »

- Les OCB sélectionnées devront collaborer avec GOAL dans la planification, la mobilisation communautaire, l'identification des bénéficiaires et le suivi des activités du projet.
- Les OCBs s'engagent à fournir la liste complète des membres de l'organisations
- Les OCBs s'engagent à recevoir les critères de sélections des bénéficiaires et sur cette base à désigner six à sept (6 à 7) membres (dont au moins 2 femmes) de son organisation comme potentiels bénéficiaires ; Les neuf OCB sélectionnées identifieront chacune de six (6) à sept (7) membres, pour un total estimatif d'environ soixante (60) bénéficiaires directs.
- Les OCBs s'engagent à accompagner Goal dans la sélection des bénéficiaires (rencontres, collectes de donnés, etc.) ;
- Les OCBs s'engagent à informer les membres de la sélection finale des bénéficiaires du projet ;
- Les OCBs s'engagent à faciliter les communications de l'équipe projet avec les bénéficiaires sélectionnés ;
- Les OCBs s'engagent à faciliter la mobilisation des bénéficiaires pour les activités (Evaluations des besoins, formations, Ateliers, etc.)
- Les OCBs s'engagent à accompagner GOAL Haïti dans l'identification des besoins réels de la communauté pour la suite d'autre activités
- Les OCBs s'engagent à accompagner GOAL Haïti dans toute enquête qu'il aura à réaliser dans la période du partenariat ;
- Les OCB s'engagent à faciliter l'accès de GOAL sur le terrain.
- Les OCBs s'engagent à participer à la coordination et la mise en œuvre de toutes les activités relatives au projet « Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture à Sud, Haïti » dans leur communauté.
- Le Partenaire s'engage à contribuer dans la préparation des rapports sur les activités réalisées par la participation à des focus groupes.

4.2. Responsabilités de GOAL Haïti

GOAL Haïti/Coopération Suisse Projet « Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture à Sud, Haïti »

SELECTION D'ORGANISATION COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB) POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROJET

« Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture dans le département du Sud, Haïti »

- GOAL Haïti s'engage à recevoir la et archive la liste des membres des OCBs dans la base de données du projet.
- Goal s'engage à élaborer les critères de sélections des bénéficiaires puis les partager avec les OCBs pour identifier six à sept (6 à 7) membres (dont au moins 2 femmes) comme potentiels bénéficiaires au projet
- Goal réalisation de la sélection des bénéficiaires par son département MEAL ;
- Goal s'engage à partager la liste validée des bénéficiaires avec les organisations et autorités concernées ;
- Goal s'engage à réaliser la ligne de base du Projet avec l'appui des OCBs ;
- Goal s'engage à réaliser une étude du marché en appui des OCB.
- Goal s'engagea réaliser les évaluations des besoins des bénéficiaires en matière d'appui dans la mise en place de système apicole ;
- Goal s'engage à développer et renforcer la capacité de bénéficiaires aux techniques modernes d'apiculture ;
- Goal s'engage à fournir un soutien en matériel soixante kits d'apiculture subventionnés et distribués via des fournisseurs locaux pour une mise en pratique immédiate des compétences acquises et réduira le risque d'abandon en fournissant aux apiculteurs les outils nécessaires pour démarrer leur activité ;
- Goal s'engage à réaliser deux **Ateliers sur la valeur ajoutée** permettront aux apiculteurs de développer des compétences en matière de transformation et de commercialisation du miel et des produits dérivés à diversifier leurs produits, améliorer leur qualité et accéder à des marchés plus compétitifs ;
- Goal s'engage à mettre en relation les bénéficiaires avec des prestataires de services financiers (PSF) formels et informels et/ou des coopératives locales pour d'améliorer l'accès aux prêts, à l'épargne et à la littératie financière, pour un plus grand investissement dans la production, afin d'accroître la valeur ajoutée et de renforcer leur résilience face aux chocs économiques ;

GOAL Haïti/Coopération Suisse Projet « Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture à Sud, Haïti »

SELECTION D'ORGANISATION COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB) POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROJET

« Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture dans le département du Sud, Haïti »

- Goal s'engage à sélectionner deux écoles au niveau des deux communes avec un effectif total de 500 élèves ;
- GOAL s'engage à réaliser deux campagnes éducatives qui mettront l'accent sur la biodiversité, la pollinisation et la protection des mangroves, renforçant la compréhension et l'appropriation locale de l'importance des écosystèmes pour la résilience communautaire ;
- GOAL s'engage à réaliser avec l'appui des OCBs des rencontres trimestrielles d'état d'avancement des activités et l'évaluation finale à la fin du projet.
- GAOL assurera la coordination et la mise en œuvre de toutes les activités relatives au projet « **Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture à Sud, Haïti** » dans les communes cibles avec le soutien des OCBs ;
- GOAL s'engage à préparer les rapports sur les activités réalisées avec la participation des OCBs (des focus groupes, etc.).

Egalité et inclusion

GOAL encourage les candidatures d'organisations dirigées ou représentées par des femmes, des jeunes et d'autres groupes sous-représentés.

Sauvegarde

GOAL applique une politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels.

Anti-fraude

Toute tentative de fraude, corruption ou fausse déclaration entraînera le rejet immédiat de la candidature.

Droit de réserve

GOAL se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute candidature sans obligation de justification.

GOAL Haïti/Coopération Suisse Projet « Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture à Sud, Haïti »

**SELECTION D'ORGANISATION COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB) POUR LA MISE EN
OEUVRE DU PROJET**

« Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture dans le département du Sud, Haïti »

5. Documents constituant le dossier de l'OCB

No	Les éléments obligatoires
1	Lettre de manifestation d'intérêt signée par trois membres de l'organisation (Obligatoire)
2	Formulaire FCI dûment rempli par l'OCB_(électronique)
3	Copie de l'acte de reconnaissance légale à jour (du MAST et/ou la mairie) (Obligatoire) Nb : Seuls les actes délivrés par le MAST ayant deux ans de non-renouvellement seront considérés comme valide.
4	Diplômes d'étude (Classique, professionnelle ou universitaire) accompagné d'un CV du coordonnateur / Président de l'organisation (Obligatoire)
5	Statut signé par les membres fondateurs ou le conseil directeur de l'OCB
5	Procès-verbal de la dernière assemblée l'OCB
6	Matricule fiscal, patente... (obligatoire)
7	Compte bancaire au nom de l'Organisation

6. Calendrier

Chronogramme définissant le processus de sélection des OCB							
Description des activités pour la sélection des OCB		Octobre				Novembre	
		S ₁	S ₂	S ₃	S ₄	S ₁	S ₂
1	Lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt						
2	Réception, étude et pré- sélection des dossiers						
3	Selection finale des OCBs						
4	Rencontre avec les OCBs sélectionnées						
5	Signature du protocole avec les OCB						
6	Partage de critères de sélections par GOAL aux OCBs sélectionnés						
7	Réception de la liste potentiels bénéficiaires désignés						
8	Réalisation de la sélection des bénéficiaires						
9	Partage de la liste des bénéficiaires finaux du projet avec les organisations et autorités concernées						

GOAL Haïti/Coopération Suisse Projet « Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture à Sud, Haïti »

SELECTION D'ORGANISATION COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB) POUR LA MISE EN
OEUVRE DU PROJET

« Renforcer les moyens de subsistance côtiers grâce à l'apiculture dans le département du Sud, Haïti »

7. Lieu et canal de soumission des dossiers

Les OCB intéressées répondant aux critères mentionnés ci-dessus peuvent envoyer et soumettre leurs documents de deux façons :

- Formulaire de collecte d'information (FCI) rempli online sera soumis via le lien suivant :
- Formulaire de collecte d'information (FCI) rempli en support dur, signé et scellé accompagné avec les autres documents demandés dans l'AMI. Ces documents seront cachetés dans une enveloppe jaune signée et scellée par l'OCB et cette enveloppe sera apportée à l'une des adresses suivantes : Bordes, **Mahama, Jérémie.**
- **N.B.** Les dossiers doivent être soumis au plus tard : **le 13 octobre 2026**, Passer ce délai, GOAL ne recevra plus les dossiers.

Prière d'utiliser ce lien en vue de remplir le formulaire : [FORMULAIRE DE COLLECTE D'INFORMATIONS DE BASE SUR LES OCBs \(FCI\) – Fill out form](#)